

Réussissez votre projet  
professionnel avec le GRETA MTI 93 !

92% de réussite au diplôme

100% de placement en emploi à l'issue de la formation

98% de satisfaction stagiaires

INSCRIPTIONS OUVERTES DU  
6 JUILLET 2020

AU 2 OCTOBRE 2020 (*dernier  
délai*)

Parcours complets formation  
continue et apprentissage  
Parcours partiels (AS vers AP)

# DIPLÔME D'ÉTAT AUXILIAIRE DE PUERICULTURE

La formation au diplôme d'Etat  
d'auxiliaire de puériculture est  
**accessible sans concours !**  
Dossier d'inscription à télécharger  
sur  
<http://www.greta-bip93formation.fr>

L'auxiliaire de puériculture réalise des activités d'éveil et des soins visant au bien-être, à l'autonomie et au développement de l'enfant. Son rôle s'inscrit dans une approche globale et prend en compte la dimension relationnelle des soins ainsi que la communication avec la famille. L'auxiliaire de puériculture participe à l'accueil des enfants et à l'intégration sociale d'enfants porteurs de handicap, atteints de maladies chroniques ou en situation de risque d'exclusion.

Lieux d'exercice : Crèches, Hôpitaux (maternité service pédiatrie) , PMI, pouponnières...



**FORMATION 10 MOIS  
PRISE EN CHARGE A 100% POUR LES  
DEMANDEURS D'EMPLOI \***  
*\*(uniquement pour les parcours complets et  
sous condition des critères d'éligibilité du  
Conseil régional IDF)*